

PAR COURRIEL

Montréal, le 9 septembre 2026

Objet : Votre demande d'accès à l'information du 4 septembre 2026

La présente fait suite à votre demande d'accès à l'information datée du 4 septembre dernier.

Par cette demande, vous désiriez obtenir copie des renseignements historiques suivants, concernant tout permis détenu, le cas échéant, par la personne ou l'entreprise
« EasyCap » :

1. quelle personne ou entreprise était associée, au 2026, à la marque « EasyCap » et/ou au site easycap.ca pour l'octroi de prêts à la consommation;
2. si cette personne ou entreprise détenait alors un permis de prêteur d'argent et/ou de commerçant concluant un contrat de crédit à coût élevé;
3. le nom juridique complet du titulaire, son NEQ (s'il y a lieu), son numéro de permis, les catégories de permis et les autres noms sous lesquels il était autorisé à exercer;
4. les dates pertinentes de délivrance, de renouvellement, de modification, de suspension, d'annulation ou d'expiration du permis;
5. si les dossiers de l'Office permettent d'identifier la personne ou l'entreprise désignée ou masquée par l'expression « LENDER X » ;
6. les documents historiques de permis, demandes, renouvellements, modifications ou autres documents accessibles permettant d'établir cette identité et ce statut à la date du prêt.

En réponse à votre demande, nous vous informons que nous ne détenons aucun renseignement à propos de ce commerçant.

Conformément à l'article 51 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*, nous vous informons que vous pouvez, en vertu de la section III du chapitre IV de cette loi (article 135 et suivants), faire une demande de révision à l'égard de cette décision en vous adressant à la Commission d'accès à l'information dans les

trente (30) jours suivant la date de la présente décision. À cet effet, vous trouverez joint à la présente le document intitulé Avis de recours.

Veillez agréer, _____, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

[Original signé]

Me Elyse Pepin-Laporte
Responsable de l'accès à l'information

p. j.